

Fonds de dotation

Rapport financier 2022



*MOBILISEZ-VOUS
À NOS CÔTÉS*

SOMMAIRE

SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS 2022 DU FONDS DE DOTATION DU CH D'ARGENTEUIL.....	4
RECETTES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2022.....	4
PROJETS FINANCES ET DEPENSES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2022	6
LES ORIENTATION DU FONDS DE DOTATION POUR LES ANNEES A VENIR	8
BILAN COMPTABLE 2022	9
COMPTE DE RESULTAT 2022.....	9
ANNEXE COMPTABLE 2022	11
1. Description de l'objet social du Fonds de dotation du CH d'Argenteuil.....	11
2. Présentation des principes et méthodes comptables appliquées	11
3. Informations relatives au bilan.....	12
4. Informations relatives au Compte de résultat.....	13
5. Régime fiscal	14
6. Faits caractéristiques de l'exercice.....	14
7. Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger	14
8. Autres informations.....	14

SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS 2022 DU FONDS DE DOTATION DU CH D'ARGENTEUIL

Le fonds de dotation de l'hôpital d'Argenteuil est soucieux de respecter les volontés des donateurs et s'engage formellement à affecter le don comme souhaité par le donateur.

La somme des produits, pour l'exercice 2022, s'élève à 12 257,66€, contre 46 779,59€ en 2021.

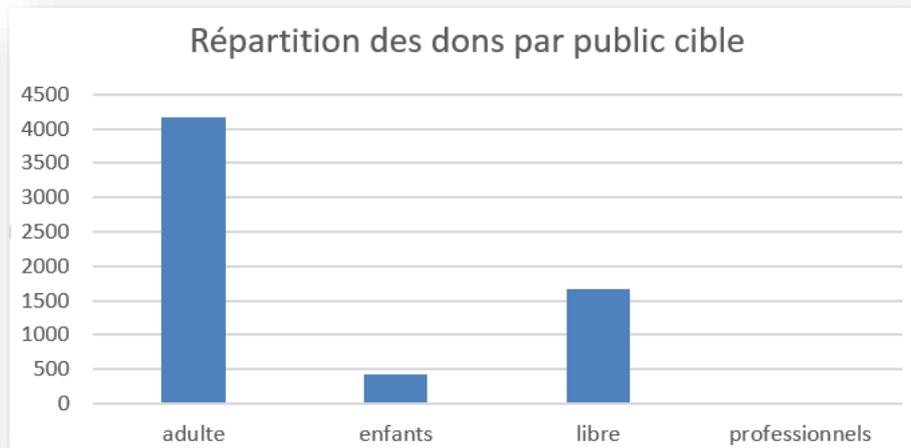
11 085€ de dons ont été versés au Fonds de dotation du CHA en 2022 contre 46 310 € en 2021. Cet écart s'explique notamment par le don d'un montant de 40 000€ reçu en 2021 pour le financement du projet « Une vidéo pour l'IRM ».

Le Fonds de dotation bénéficie à la clôture de l'exercice 2022, d'une disponibilité de **149 185,22€**, lui assurant une capacité de financement de projets futurs, tout en ayant pu réaliser les projets prévus pour l'année 2022.

RECETTES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2022

1. Des dons majoritairement orientés en faveur des patients adultes :

A la différence de l'année 2021 qui était marquée par des dons orientés à 80% vers les enfants, notamment au titre du projet « Une Vidéo pendant l'IRM », **les dons de l'année 2022 sont davantage orientés vers le public adulte.** Les dons libres non fléchés sur un projet ou une catégorie de bénéficiaires se sont élevés à 1 670€. Les dons pour le bien-être des personnels s'élèvent à 10€.



Les dons manuels ont été principalement fléchés à destination de services de soins ou de projets.

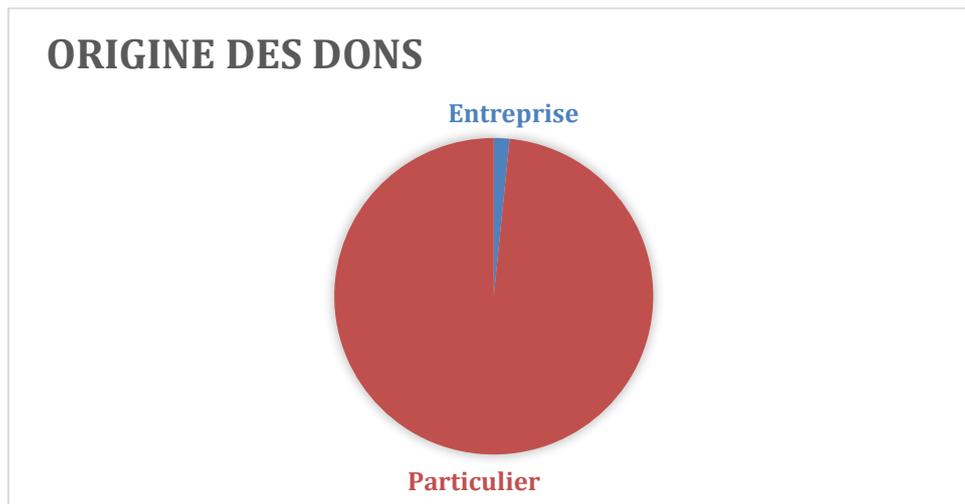
Les dons reçus en 2022	Montant
Dons « libres » (non affectés à un projet)	1 670 €
Projet « Vidéo pendant l'IRM »	5000 €
Projet « Bibliothèque en pédiatrie »	100 €
Espace bien être	10€
Projet « hortithérapie en psychiatrie »	150€
Projet « Jeux d'extérieur en pédopsychiatrie »	50€
Gastroentérologie	833€
Urgences	833€
Chirurgie viscérale et digestive	833€
Court séjour gériatrique	750€
Oncologie	330€
Pneumologie	300€
Soins palliatifs	195€
Hématologie	100€
Pédiatrie	100€
Réanimation néonatal	30€
TOTAL	11 085 €

⇒ **Les services des urgences, gastroentérologie et chirurgie viscérale ont reçu le plus de dons manuels affectés en 2022.**

2. Les dons 2022 versés en large majorité par des particuliers

En 2021 les dons des associations ont représenté 70% des dons enregistrés, et ceux des particuliers, seulement 10% du montant total des dons.

A l'inverse, **en 2022, 98% des dons proviennent des particuliers et 2% des entreprises.**



⇒ **Près de 50% des dons des particuliers ont été réalisés en ligne** grâce à la plateforme de dons en ligne. Ce pourcentage est en augmentation par rapport aux années antérieures.

A noter que le fonds de dotation a par ailleurs perçu **528,74 € de dividendes** au titre des parts sociales dont il dispose.

PROJETS FINANCES ET DEPENSES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2022

Le Fonds de dotation a décaissé 47 325,71 € pour le financement de projets en 2022, contre 4 529 € en 2021. Les paiements liés au projet « Une vidéo pour l'IRM », pour un montant de 38 477,76 € ont été imputés sur le début de l'année 2022.

La somme des charges s'élève à 103 541,06€ dont 89 185,32€ de charges exceptionnelles sur opérations de gestion en raison de régularisations par rapports aux exercices comptables antérieurs. Cette opération a impacté négativement **le résultat de l'exercice clos qui s'établit à -91 238,4 €**.

Le budget du Fonds est cohérent avec les projets prévus et soutenus par le Fonds de dotation en 2022, à savoir :

- La mise en place d'un dispositif vidéo pendant la réalisation d'un IRM afin de réduire le stress lors des examens d'imagerie, notamment de nos jeunes patients
- La pérennisation et le développement de Musi Care, un dispositif d'accompagnement non médicamenteux pour soulager la douleur ; un objectif majeur de notre politique de qualité des soins
- L'installation de rideaux adaptés dans le service de soins palliatifs pour améliorer la qualité de l'accompagnement de fin de vie
- La mise en place d'une bibliothèque dans le service de Pédiatrie, pour les enfants hospitalisés. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la « Culture à l'hôpital »
- Le soutien à la participation de nos professionnels au marathon de l'association AFA Crohn pour les malades

Par ailleurs, **les services bancaires représentent une dépense totale de 423 €** qui recouvre :

- 244€ de frais fixes pour l'abonnement à la plateforme de don en ligne *Monetico* (montant stable entre 2020 et 2022) et 8,51 € de frais variables au titre des commissions de réception des dons en ligne (versus 97,82€ en 2020, où le montant des dons en ligne était plus important).
- 170 € de services et frais bancaires (montant restant stable par rapport à 2020 et 2021)

Rappel des termes du contrat de paiement à distance (solution Monetico) :

Solution proposée par le Crédit Mutuel, la plateforme permet aux donateurs de faire des paiements sécurisés en ligne, soit pour des projets spécifiques, soit sous forme de dons libres.

Chaque paiement donne lieu à une commission de réception qui correspond à :

- Commission propositionnelle en pourcentage de 0,8% (pour les porteurs européens).
- Commission fixe de 0,15€ par don.

LES ORIENTATION DU FONDS DE DOTATION POUR LES ANNEES A VENIR

Le Fonds de dotation a vocation à étendre son action et lever davantage de fonds, notamment auprès des entreprises qui sont constituent aujourd'hui la plus faible part de dons. Les dons perçus doivent permettre de financer des projets au bénéfice des patients et des professionnels. 5 programmes prioritaires ont été identifiés :

- Une cuisine thérapeutique en ergothérapie (projet évalué à 13 000€)
- Une salle de réhabilitation pour la chirurgie ambulatoire (projet financé par le Fonds de dotation à hauteur de 790€)
- L'embellissement et l'amélioration du respect de la confidentialité dans les salles d'attente du bloc opératoire et de l'endoscopie (projet financé par le Fonds de dotation à hauteur de 1328€)
- Le soutien de la création d'un atelier d'hortithérapie en psychiatrie pour la réalisation de projets d'éducation à la nature pour les adultes et adolescents hospitalisés
- L'achat d'un robot Buddy pour le service de Pédopsychiatrie, à destination des patients atteints d'autisme (montant estimé à 3000€ avec l'engagement de financement du Lions Club)

A partir de 2024, le Fonds souhaite accompagner le développement des projets de Recherche clinique. Le centre hospitalier d'Argenteuil participe depuis plusieurs années à la recherche avec son Centre de recherche clinique. Celui-ci permet d'améliorer la prise en charge des patients et de donner un accès plus important à des traitements innovants et des procédures d'avenir. Le Fonds de dotation du CH d'Argenteuil souhaite notamment participer au développement des projets de recherche en Oncologie.

Pour cela, des appels à dons ont été réalisés par l'intermédiaire du site internet du Fonds de dotation et la réalisation d'une plaquette de communication, à destination, notamment, des entreprises du Val d'Oise.

Les services et projets bénéficiant de reliquats de dons ont également été contactés au cours de l'année 2023 afin de les aider à utiliser ces dons au bénéfice des patients ou du bien-être des professionnels, dans le respect de la volonté du donateur.

BILAN COMPTABLE 2022

BILAN 2022							
ACTIF	BRUT	Amortissements et provisions	NET	n-1	PASSIF	NET	N-1
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisation incorporelles:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	Fonds propres avec droit de reprise	0,00 €	142 426,40 €
Immobilisation corporelles:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	Réserves statutaires		
Immobilisations financières:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	RAN	184 676,69 €	
					Fonds dédiés sur dons manuels affectés	0	643,92 €
					RESULTAT	-91 283,40 €	42 250,29 €
					Fonds propres consommables		
					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
TOTAL I:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	TOTAL I:	93 393,29 €	185 320,61 €
ACTIF CIRCULANT					FONDS REPORTES ET DEDIES		
Stocks:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS AFFECTES	51 575,93 €	0,00 €
Créances:	0,00 €		0,00 €	1,56 €			
Disponibilités	149 185,22 €		149 185,22 €	185 319,05 €			
Charges constatées d'avance	1 080,00 €		1 080,00 €	0,00 €			
TOTAL II:	150 265,22 €		150 265,22 €	185 320,61 €	TOTAL II:	51 575,93 €	0,00 €
					PROVISIONS		
TOTAL III:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	TOTAL III:	0,00 €	0,00 €
					DETTES		
					Emprunts		
					Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 296,00 €	0,00 €
					Produits Constatés d'avance		
TOTAL IV:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	TOTAL IV:	5 296,00 €	0,00 €
TOTAL ACTIF			150 265,22 €	185 320,61 €	TOTAL PASSIF	150 265,22 €	185 320,61 €

COMPTE DE RESULTAT 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	11 085,00 €	46 310,00 €
Mécénats	0,00 €	0,00 €
Leg, donation et assurance-vie	0,00 €	0,00 €
Contributions financières	0,00 €	0,00 €
Utilisations des fonds dédiés	643,92 €	0,00 €
Autres produits	0,00 €	0,00 €
QP de dotation consommable virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €
TOTAL I:	11 728,92 €	46 310,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €
Variation de stock	0,00 €	0,00 €
Autres achats et charges externes	4 998,42 €	4 529,30 €
Aides financières	5 207,32 €	0,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €
Salaires et traitements	0,00 €	0,00 €
Charges sociales	0,00 €	0,00 €
DAP	0,00 €	0,00 €
Report en fonds dédiés	4 150,00 €	0,00 €
TOTAL II:	14 355,74 €	4 529,30 €
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 626,82 €	41 780,70 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	528,74 €	469,59 €
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III:	528,74 €	469,59 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV:	0,00 €	0,00 €
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	528,74 €	469,59 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-2 098,08 €	42 250,29 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V:	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	89 185,32 €	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI:	89 185,32 €	0,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-89 185,32 €	0,00 €
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	12 257,66 €	46 779,59 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	103 541,06 €	4 529,30 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-91 283,40 €	42 250,29 €

ANNEXE COMPTABLE 2022

1. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DU FONDS DE DOTATION DU CH D'ARGENTEUIL

Le Fonds de dotation du Centre hospitalier d'Argenteuil a été créé le 6 décembre 2014 afin de recueillir des financements privés.

Le Fonds de dotation du Centre hospitalier d'Argenteuil a pour objet d'apporter les moyens humains, matériels, financiers ou tout autre moyen supplémentaire pour mettre en œuvre ou soutenir toute action d'intérêt général, notamment dans les domaines de la santé, de l'innovation, de l'art et de la culture concourant à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des usagers et du bien-être du personnel du centre hospitalier d'Argenteuil, dans le cadre de sa mission de service public.

Afin de réaliser son objet, le fonds de dotation propose de recourir notamment aux moyens suivants :

- Attribution de tout type de soutien notamment financier au fondateur ou à des associations et organismes sans but lucratif intervenant dans le champ de son objet ;
- Soutien direct ou indirect à des personnes physiques qui développent des actions, recherches ou activités conformes à son objet, notamment par le biais de versements financiers, de bourses, de prix, etc ;
- Organisation et mise en œuvre de toute opération visant à la promotion des activités du fonds de dotation ;
- Mise en œuvre de tout autre moyen, de toute nature, qui lui apparaît utile à la poursuite de son objet et conforme à la loi et aux règlements

Le Fonds propose aux mécènes qui le souhaitent d'accompagner des programmes de modernisation, d'innovation, de recherche et d'amélioration des conditions d'accueil.

Les dons et legs recueillis grâce à ce Fonds ouvrent droit à des abattements fiscaux.

2. PRESENTATION DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers ont été établis conformément aux règlements ANC n°2014-03 relatif au plan général comptable et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Une continuité d'exploitation
- Une séparation des exercices a été réalisée.
- Une permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

2. a) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Néant au titre des créances de l'exercice 2022.

2. b) Changement de méthode comptable

Jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds de dotation du CH d'Argenteuil n'établissait pas de comptes annuels conformes au règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement n°2020-08. Un passage d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement.

La mise en conformité des états financiers avec ce règlement a mis en exergue des impacts financiers dont les plus significatifs sont les suivants :

- Préparation d'une annexe aux états financiers
- Comptabilisation d'un fonds dédiés correspondants aux dons collectés par les donateurs et affectés à des projets ou services spécifiques
- Corrections sur exercices antérieures présentées dans le résultat exceptionnel : -89185€
 - Charges sur exercices antérieurs : dépenses relatives à l'exercice 2021, payées en 2022 pour 41 759€
 - Charges sur exercices antérieurs : report exceptionnel en fonds dédiés correspondant aux dons affectés collectés sur exercices antérieurs pour 47 426€

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN3. a) Echéance et nature des dettes à payer

Les dettes du fonds de dotation, dettes fournisseurs et comptes rattachés, s'élèvent à 5 296€, et sont à moins d'un an.

3. b) Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	Néant				Néant
Fonds propres avec droit de reprise	142 426,40€			-142 426,40€	0€
Réserve	Néant				Néant
Report à nouveau	0€	42 250,29	142 426,40€		184 676,69 €
Excédent ou déficit de l'exercice	42 250,29€	-42 250,29		-91 283,40€	-91 283,40€
Situation nette	Néant				Néant
Fonds propres consommables	Néant				Néant
Subventions d'investissement	Néant				Néant
Provisions réglementées	Néant				Néant
TOTAL	185 320,61€		142 426,40€	-233 709,80€	93 393,29€

Le 6 novembre 2023, le CA a affecté en report à nouveau les résultats des exercices antérieurs qui n'avaient pas été affectés précédemment.

3. c) Variation des fonds dédiés

Les fonds dédiés ont fait l'objet d'un traitement comptable particulier afin de les isoler des dons manuels non affectés, appelés également « dons libres » dans le rapport d'activité. Certains fonds dédiés n'ont pas été utilisés dans les deux dernières années en raison du manque de temps disponible pour réaliser le projet, notamment dans le contexte de pandémie de COVID-19 où les services de soins ont été particulièrement mobilisés. Toutefois, un rappel de ces fonds dédiés a été effectué auprès des intéressés afin de respecter la volonté du donateur et de permettre le financement des actions prévues. Il n'y a pas eu d'opération de transfert du solde de fonds dédiés à d'autres projets définis avec l'accord du tiers financeur sur l'année 2022.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture de l'exercice	Report sur exercices antérieurs	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers mois
Subventions d'exploitation	Néant							Néant
Contributions financières d'autres organismes	Néant							Néant
Ressources liées à la générosité du public	643,92	47 426	4 150	643,92		Néant	51 575,93	<ul style="list-style-type: none"> • Carte implant (1500) • COVID et bien-être du personnel (897 qui seront utilisés en 2023) • Comme à la maison USLD (6 845) • Douche au lit en réanimation (1230) • Tablettes en gériatrie (390) • Espace Snoezelen pédopsych (500) • Espace Snoezelen gériatrie (300) • Projet patient debout (1200) cf. explications ci-dessous.

Tous les fonds dédiés aux services de soins sont réinterrogés chaque année en indiquant au service le montant dont il dispose et en lui proposant un accompagnement pour la dépense des fonds.

Concernant les fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices, un rappel est également réalisé annuellement auprès des référents de projets afin de leur rappeler le montant disponible et leur proposer un accompagnement dans l'utilisation des fonds. Le projet COVID et bien-être du personnel sera utilisé en 2023.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4. a) Le Commissaire aux comptes

Un ordre de mission a été proposé par le cabinet Mazars relatif à l'exercice 2022 du Fonds de dotation. Le montant des honoraires proposés pour l'exercice 2022 s'élève à 4000 €, présent en FNP dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés, présents au bilan.

5. REGIME FISCAL

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

6. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Fonds de dotation a bénéficié de dons apportés par différents financeurs pour un montant total de 11 085€ qui ont été portés en dons manuels. Les produits financiers s'élèvent à 528€, recouvrant les revenus des VMP.

La somme des produits, pour l'exercice 2022, s'élève à 12 257,66€ et la somme des charges à 103 541,06€. Une hausse des charges d'exploitation entre l'année 2021 et 2022, est de l'ordre de 9 800€.

Par ailleurs, les charges exceptionnelles sur opération de gestion se sont établies à 89 185,32 € dans le cadre de la régularisation des exercices antérieurs. Cette opération explique le résultat dégradé ; le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 constitue une perte de 91 283,4 €.

Aucun évènement caractéristique n'est à noter entre la clôture et la rédaction du rapport.

7. ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Non concerné.

8. AUTRES INFORMATIONS

8.a) Engagement hors bilan

Absence d'engagement hors bilan donnés et reçus.

8. b) Contributions volontaires en nature

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, le Fonds de dotation doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants ; le Fonds de dotation du Centre hospitalier d'Argenteuil n'a pas de salariés. Il est précisé qu'aucun administrateur du Fonds de dotation n'est rémunéré pour ses fonctions.

La comptabilité et la gestion administrative du fonds de dotation sont assurées par une mise à disposition gratuite de :

- La directrice des affaires médicales et des relations usagers du CH d'Argenteuil
- La responsable de la communication du CH d'Argenteuil
- La secrétaire de direction du CH d'Argenteuil
- L'attaché d'administration à la direction des finances

Le temps passé à la gestion du Fonds de dotation n'a pas été évalué en 2022, en raison de l'impossibilité d'estimer les temps passés par chacun de ces agents.

8. c) Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte D'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

En 2021 et 2022, le Fonds de dotation n'a pas atteint le seuil de 153 000€ de ressources collectées, il n'est donc pas tenu d'établir de Compte emploi ressources (CER) ni de Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).